

Ce qu'il nous faut pour l'après-guerre, c'est un monde aussi complètement libéré que possible de la nécessité du travail imposée par l'homme et par la nature. Le motif de cette grande accumulation de machines, d'appareils, d'énergie et de production massive, c'est que l'homme cherche sans cesse à se libérer de la nécessité du travail imposée par la nature, pour jouir non seulement d'une abondance de biens, et par biens j'entends des denrées, mais aussi de loisirs. Cet effort de l'homme pour se libérer du travail imposé par la nature est une ambition légitime qu'il faut encourager le plus possible. Vers la fin du conflit, grâce à l'énorme progrès de la technique avant la guerre et au progrès qu'elle a certes réalisé pendant la guerre, il y aura possibilité de loisirs pour toutes les catégories de gens dans l'après-guerre, non seulement pour les employés de bureaux, mais aussi pour les cultivateurs, les mineurs, les bûcherons, les ouvriers des usines et les pêcheurs. Si on utilise dans l'après-guerre toutes les machines, et toute l'énergie et les moyens de production massive qu'on a créés et améliorés au cours de la guerre il en résultera une diminution très considérable des heures de travail. Pourquoi un homme serait-il obligé de rester à son bureau huit heures par jour, quand la machine peut réduire ces heures à sept, six, cinq ou même quatre? Et il en va de même de tous les aspects de notre économie.

Je regarde cette fin comme légitime et désirable. Cette question des loisirs m'intrigue fort. Nous nous efforçons tous d'obtenir le plus de loisirs possible, mais ce qui m'a toujours froissé dans une discussion sur les loisirs, c'est que la plupart des gens en veulent pour eux mais ne tiennent pas à ce que leurs concitoyens jouissent de ce privilège. Oh! oui, disent-ils, les loisirs ne me démoraliseraient pas, mais mes concitoyens deviendraient des fainéants et des vauriens, s'ils avaient trop de temps libre. J'ai noté souvent cette façon de voir. Comme je l'ai dit dans un discours antérieur, les loisirs ne sont pas un paradis pour fainéants. C'est une occasion, la plus grande occasion qu'un homme puisse avoir, de réaliser ses désirs de création. L'homme ne peut vivre une vie complète que s'il lui est permis de donner suite à ses instincts créateurs dont il a hérité en naissant. En ce qui concerne l'utilisation des moments de loisir, un auteur a dit que durant ces moments les hommes et les femmes exécutent les choses auxquelles les a préparés une longue éducation: ils peignent des tableaux, explorent la jungle, se livrent à des recherches scientifiques dans les laboratoires publics ouverts à tous les étudiants sérieux, cultivent leur jardin, écrivent des livres, prennent part à des représentations, inventent de nouveaux types

[M. Kuhl.]

d'avions, apprennent à naviguer dans les airs, tissent des tapis et apprennent les langues étrangères.

C'est là un bref résumé des nombreuses occupations auxquelles se livreraient les gens durant leurs heures de loisir. Nous avons tous de ces passe-temps favoris: le jardinage, les sports et mille et une choses qui satisfont nos instincts créateurs. Un de ces passe-temps sur lequel il vaut peut-être la peine d'insister est la musique. Nous n'avons pas assez de musique au pays,—trop peu de bonne musique. Si on tirait profit de l'avancement technologique dans notre pays, et si les gens disposaient de plus d'heures de loisir, nous compterions un bien plus grand nombre d'orchestres symphoniques, de grands opéras et nous aurions beaucoup plus de bonne musique que nous n'en avons.

Personnellement je ne puis voir comment on peut s'opposer à ces objectifs légitimes et raisonnables. Je propose donc que dans notre monde d'après-guerre, nous ne songions pas uniquement à mettre les gens au travail mais plutôt à arrêter un programme de vie économique de façon à ce que les gens se tiennent occupés, ce qui est tout à fait différent. La différence entre ces deux états d'esprit est aussi grande que celle qui existe entre la liberté et l'esclavage.

Dans le passé, le travail de l'homme a eu surtout pour but la conservation de soi-même. A l'avenir, le travail de l'homme devra être accompli surtout pour manifester sa volonté. A mon avis, le comité que nous allons créer, comme le comité de reconstruction et de rétablissement d'après-guerre, aura pour problème de trouver un arrangement économique qui répartira le plus équitablement la surabondance de produits provenant de la machine, les heures de loisirs que permet la machine et le petit nombre d'heures-hommes nécessitées par la contrainte qu'il restera à faire. Voilà le problème raisonnable que devra envisager le comité.

Quand cette répartition des produits, des loisirs et du travail obligatoire aura été solutionnée, je suis persuadé que le besoin de législation sociale envisagée par la résolution qui nous est soumise ce soir, cessera presque complètement.

Pour conclure, je propose une juste et équitable répartition des heures nécessaires de travail, des heures de loisir et de la surabondance de produits provenant de la machine. Je suis convaincu que nous devrons tous admettre, une fois la guerre finie, que les heures-hommes nécessaires devront être réduites au strict minimum. La population du Canada, de seize ans à soixante, ne sera plus forcée de travailler huit heures par jour pour obtenir le niveau d'existence qu'elle dé-